

# Le destin de Josse de Lunel, notable de la communauté juive aixoise (1474-1515)

Par Danièle IANCU-AGOU

## 1. Dirigeant communautaire et commerçant prospère

### Baylon

Dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, Josse de Lunel est omniprésent dans les archives notariées aixoises.

Requis très souvent à la tête de son groupe, il représente sa communauté en tant que « baylon » ou syndic, et, à ce titre, il a un rôle dirigeant d'arbitre qu'il partage avec un ou deux autres coreligionnaires, de médiateur dans les conflits, d'interlocuteur avec la société globale, de responsable de la levée de l'impôt : ainsi le 17 avril 1478, avec Gardet Asser et Abram de Bédarride ; son mandat est renouvelé en 1481 avec le médecin maître Salomon de la Garde, et en 1482<sup>1</sup> le même tandem officiera, puis en 1483 Josse partagera cette charge avec Crescas Asser<sup>2</sup>, et avec maître Durand Gard en 1487<sup>3</sup>.

Il est dit explicitement « maior » et « ditior » en 1493, lors du procès qui oppose juifs riches et pauvres à propos de la répartition de l'impôt et du mode de prélèvement<sup>4</sup> : ce document pré-

cieux a permis d'observer ceux qui étaient désignés comme « puissants » (*maiores*) ou riches (*ditiores*), et ceux, les *minores* ou *pau-peres*, désignés comme « les plus représentatifs d'entre les pauvres »

**Fournisseur à la Cour d'étoffes précieuses**, comme l'attestent *Les Comptes du roi René* : par huit fois, de juin 1479 à juillet 1480, le « *juif d'Aix Lunel* » fournit des étoffes à la maison royale<sup>5</sup> ; satins et velours noirs, damas chatoyant en juin 79 : ce sont 23 *paulmes de satin noir pour doubler le caban de mondit seigneur le marquis et ses dites filles* ; le 5 septembre 1479, il reçoit 14 *escus pour du satin délivré à Morice, le tailleur pour la confection d'une jacquete* ; en octobre, 5 *paulmes moins un tiers de damas changeant pour faire un pourpoint à nostredit page* ; en novembre, 8 *paumes de satin noir pour un pourpoint* ; en décembre 1479, puis en janvier 1480, il fournira deux, puis quatre cannes ½ de gros drap pour *une couverture aux chevaux de la chayère du roi* ; en février 80, 33 florins et 6 gros lui seront payés pour du *velours noir à mettre en nos coffres*, puis en juillet 80, 52 florins, 11 gros et 4 patacs pour 33 *paulmes ½ de velours noir. Pour la bastide royale*, « cette maison des champs bâtie au cœur de sa seigneurie de Gardanne », Lunel toujours avancera la somme de 100 florins à *convertir et employer en la gallerie du jardin de la bastide près d'Aix*.

<sup>1</sup> Danièle IANCU-AGOU, *Juifs et néophytes en Provence. L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*, Préface de Georges Duby, Postface de Gérard Nahon, Paris-Louvain (Peeters), 2001, p. 52-53 : cf. tableau n°7 : « Les médecins juifs aixois, baylons de leur communauté (1470-80), p. 52.

<sup>2</sup> Danièle IANCU, *Les Juifs en Provence (1475-2001). De l'insertion à l'expulsion*, Préface de Georges Duby, Marseille, Institut Historique de Provence, 1981, p. 95 : le 2 octobre 1483, il vend avec la Communauté une maison.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 83 (2 octobre 1483 et 9 février 1487).

<sup>4</sup> Danièle IANCU-AGOU, « La communauté juive aixoise à l'extrême fin du XVe siècle : dissensions internes et

clivage social », *Proceedings of the Seventh World Congress of Jewish Studies*, Jerusalem, 1981, p. 9-27 ; cf. aussi *Les Juifs en Provence*, p. 79-80 et P.J. n°11, p. 225-226.

<sup>5</sup> Pour tous les exemples qui suivent, cf. *Juifs et néophytes ...*, *op. cit.*, p. 70-71.

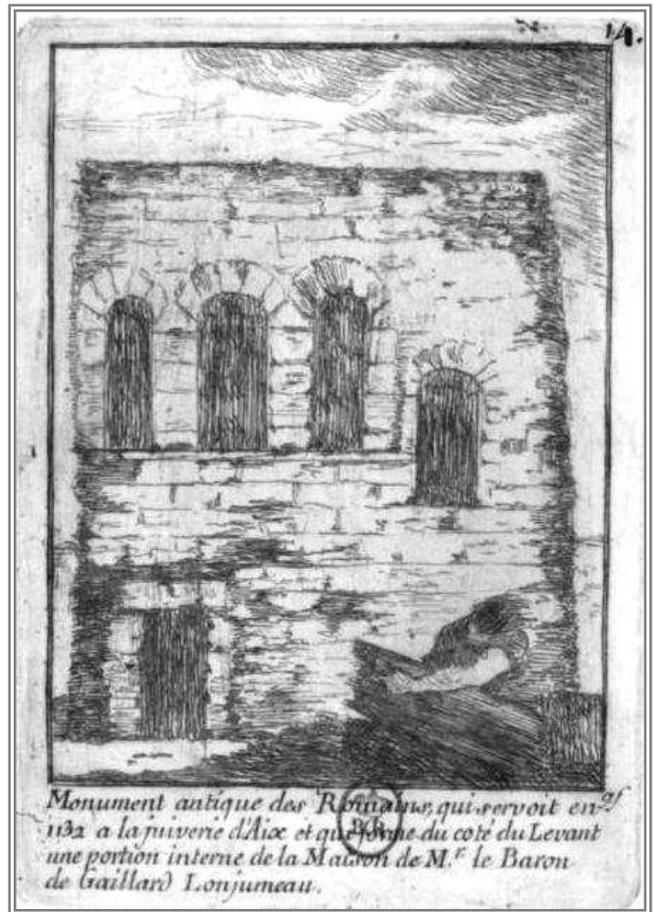
Le 17 janvier 1481, c'est à un coreligionnaire, maître Davin de Lattes, médecin à Saint-Rémy-de-Provence et beau-père de Charlotte (fille convertie du médecin dracénois Massip Abram, et filleule de la reine et du duc de Calabre) qu'il vend pour 350 florins de velours, satins et taffetas de diverses couleurs<sup>6</sup>.

### Auprès des siens, famille et coreligionnaires :

Avec sa communauté, il engage de grosses transactions : un emprunt substantiel à Gillet Gilibert, ce secrétaire du roi René, convertisseur de deux juives, et époux de la *neofita* Catherine Sicolesse, autrefois appelée Régine Abram de Draguignan, et qui avait été unie durant deux courtes années au juif aixois Bonet Astrug de Lattes : l'emprunt est de 120 ducats d'or, le 17 mars 1477<sup>7</sup>. Plus tard d'ailleurs, le 13 novembre 1482<sup>8</sup>, il sera procureur de ce même Bonet de Lattes, devenu médecin depuis 1476 ; comme il sera exécuteur testamentaire du testament de Cregud Gard de Bédarride, le 28 mai 1483<sup>9</sup>.

Le 15 octobre 1476, lorsque sa communauté est débitrice (sur 1200 florins dus à Jean Cossa, officier de la Cour royale de Draguignan, 321 florins sont acquittés), et il se trouve parmi les notables (cette *maior et sanior pars*) requis pour représenter son groupe<sup>10</sup>.

Lorsqu'il marie son fils Ysac Josse de Lunel, le 19 juin 1480, il promet des *alimenta*<sup>11</sup> sur douze ans, avec en plus une donation entre vifs de 500 florins ! Nous avons là assurément le comportement confortable d'un père nanti<sup>12</sup>, quand on sait que la moyenne des dots juives à cette époque tournait autour de 255 florins, fluctuant quelque peu selon les décennies<sup>13</sup>.



Monument antique des Romains  
qui servoit en 1132 à la juiverie d'Aix  
[www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 89. Maître Davin fait cet achat avec trois autres « confrères » (tous appelés d'ailleurs à se convertir en 1501), les praticiens Nathan Passapayre et Astrug Nathan de Pertuis, et Mosse de Montoux de Draguignan.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 400, tableau-annexe n°69.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 281. A noter que le même Cregud testera à nouveau le 13 novembre 1501, mais en tant que converti nommé dès lors « Jacques Luque ». Le Tableau n°49, p. 281 donne le contenu explicite de ces deux testaments, ainsi que celui, enregistré le 14 avril 1512, de l'épouse de Cregud, Meriam Cohen, devenue la néophyte Madeleine Luque.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 396, tableau-annexe n°68. Plus tard, les Cossa (dont René, seigneur de Marignane, son fils Antoine) ne seront pas étrangers à la liquidation des biens juifs.

<sup>11</sup> Les *alimenta* prévoyaient d'assurer l'aliment, le vêtement, de couvrir maladies, grossesses et accouchements durant des périodes variables, et même parfois de payer les tailles ! Cf. *Juifs et néophytes...*, *op.cit.*, p. 15.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 366 (tableau-annexe n°59 : « *Alimenta* chez les parents du marié : onze cas »), et p. 369 (tableau-annexe n°61 intitulé « Remariage des veuves et séparées »).

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 11-23 : « Le mariage juif en Provence (1460-1501) », et tableau-annexe n°57, p. 365 : « Moyenne des dots par décennie ».

### Le désastre

*Dans l'histoire des Juifs provençaux, l'année 1481 vint marquer une date fatale avec l'union du comté au Royaume de France, où les enfants d'Israël étaient interdits de séjour depuis 1394 ; et bien que leur nouveau souverain, Louis XI, eût commencé par maintenir leurs privilèges, ils comprirent vite dans ce répit que leur situation allait devenir de plus en plus intenable.*

Armand Lunel *Juifs du Languedoc, de la Provence et des Etats français du Pape*, Albin Michel 1979, page 46

## 2. La montée des périls

En 1487, 9 février, suite au « tumulte » meurtrier d'Arles de juin 1484, et son extension aux quartiers juifs de Salon, Tarascon<sup>14</sup>, des fugitifs se sauvent dans le Comtat. Josse de Lunel se trouve, en compagnie de Maître Bonet de Lattes, parmi les témoins et arbitres aixois pour les sommer de revenir dans le Comté ... payer leurs impôts.<sup>15</sup>

Avec la montée des périls, les conversions s'enchaînent : au mouvement lent déjà dessiné sous le roi René d'abandon du judaïsme, le rythme s'accroît (« quinze jours après l'émeute d'Arles étaient enregistrées dans la ville cinquante conversions »), et les néophytes se rencontrent davantage sous la plume des notaires.

Ainsi le 28 août 1488, maître Honorat Aymar, *neofitus* naguère appelé Dieulosal de Roque-martine, vend-il à Josse de Lunel 3 quintaux et 70 livres de cire pour 908 florins<sup>16</sup>.

Les problèmes de paiement d'impôt s'accroissent aussi : en 1489, le 4 novembre, Josse de Lunel avec sept autres juifs aixois

notables sont réunis dans la demeure du professeur de droit Accurse Maynier, et le lendemain ce sont 49 autres juifs aixois nommément désignés qui se rassemblent à la synagogue pour payer la taille royale<sup>17</sup>.

Pour satisfaire aux demandes croissantes de subsides, des emprunts sont levés : le 12 janvier 1490, le médecin lettré Bonet de Lattes contracte avec seize coreligionnaires dont Josse de Lunel, un gros emprunt de 3000 florins, qui sera en partie remboursé à Jean Girard le percepteur connu nommé à cet effet<sup>18</sup>.

Ces préoccupations fiscales se reflètent dans la documentation : les emprunts se succèdent, se multiplient, toujours plus amples : le 26 sept. 1497, c'est Louis Forbin<sup>19</sup> qui avance à la communauté (représentée par ses notables dont Josse de Lunel) 131 écus d'or; et le même jour, c'est Aymeric Malespine, autrefois juif appelé Astruc Jacob, issu d'un puissant lignage de médecins et dont la première mention de conversion remonte à 1486, qui fera l'avance de 180 écus d'or<sup>20</sup> ; Ce même Aymeric, puissant marchand appelé à faire fortune dans le trafic lainier<sup>21</sup>, leur avait vendu un an plus tôt, en 1496, des épices (29 quintaux et 16 livres de poivre, la même quantité de gingembre belledin, et 36 quintaux d'amandes concassées et propres) pour la coquette somme de 504 florins<sup>22</sup> !

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 126, note 47.

<sup>19</sup> Le clan des Forbin, aidé de néophytes zélés, eut sa part dans la récupération des biens juifs. Cf. D. Iancu, *Les Juifs en Provence ...*, op.cit., 1981, p. 175.

<sup>20</sup> *Les Juifs en Provence ...*, op.cit., p. 104

<sup>14</sup> Cf. *Les Juifs en Provence ...*, 1981, chapitre « Vacarmes et tumultes ... ». Les documents emploient ... délicatement les vocables suivants pour désigner les émeutes : « vacarmes, tumultes, émois ou commotions populaires » !

<sup>15</sup> *Les Juifs en Provence*, 1481, p. 105 et P.J. n°12, p. 227-230 ; et J. et N., p. 402. Acte passé devant la synagogue.

<sup>16</sup> *Juifs et Néophytes...*, op. cit. 2001, p. 118, note 29.

<sup>21</sup> *Juifs et néophytes ...*, op.cit. 2001, chapitre VI « Les néophytes du XVIe siècle : Vie économique et sociale (1501-1525) », p. 241- 245 et Tableaux annexes n°s 70-71, p. 407-412

<sup>22</sup> *Les Juifs en Provence...*, op.cit., 1981, p. 157-158.

Parmi les acheteurs, Josse de Lunel, baylon, figure aux côtés de trois coreligionnaires aixois (Salomon de Noves, Durant Astrug Cohen et Bonsenhof Profach), et

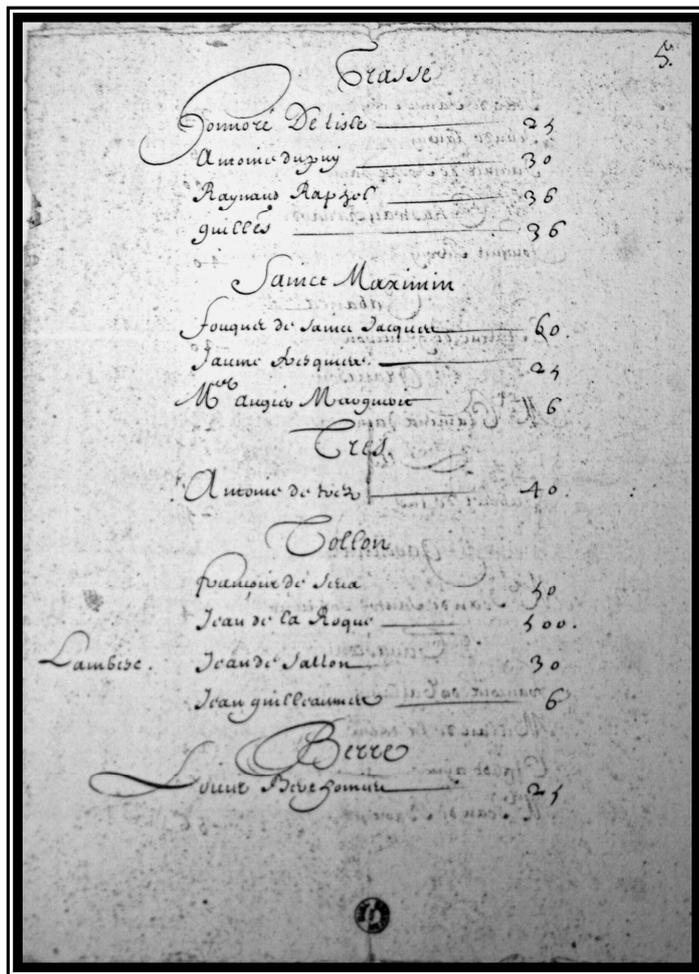
La fin du judaïsme provençal se profile, entamée déjà par les expulsions locales des juifs d'Arles (1493), de Tarascon (1496), inscrite d'ailleurs dans le processus d'éviction européen de la fin du XVe siècle<sup>23</sup> : bannissements ibériques de 1492 (Espagne) – 1497 (Portugal avec une expulsion muée en conversion imposée généralisée de toute une collectivité avec ses riches, ses pauvres, ses chefs spirituels, ses notables, sa gent féminine, vieillards, enfants, etc.).

Dans ce contexte de judaïsme provençal en instance d'éradication, la vente du cimetière juif d'Aix s'accomplit en août 1499, et les *baylons* requis pour régler cette opération, sont Salomon de Noves et Durant Astrug Cohen, derniers syndics en somme d'une communauté vouée à l'extinction !<sup>24</sup>

### 3. Josse est devenu le neofitus Guillaume de Roquebrune

L'arrêt de Louis XII intimant l'ordre aux juifs de partir ou de se convertir survient en mai 1500, et il sera renouvelé fin juillet 1501. C'est durant le mois d'août 1501 que s'opèrent toutes les mutations et le basculement de la moitié environ du judaïsme provençal dans la religion imposée.

Grâce à des dépouillements systématiques opérés chez les notaires d'Aix de 1501 à 1530, j'ai pu observer le comportement de tout un groupe voué au départ ou au renoncement de son identité religieuse. J'ai pu compter à Aix deux cents convertis ayant donc opté pour « l'exil inté-



Copie d'un acte royal de 1512 : imposition par Louis XII des nouveaux chrétiens de race juive

Fonds Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, n.c.

rieur » selon la jolie formule de notre collègue espagnol Motis Dolader<sup>25</sup>, et donner ainsi leurs anciennes identités juives et nouveaux prénoms et patronymes chrétiens.

Parmi ces *neofiti* aixois ou « nouveaulx chrestiens de race judaïque », les baylons de la communauté dont Josse de Lunel, repéré sous sa nouvelle identité entre le 13 mai et le 31 septembre 1501<sup>26</sup> : il s'appelle désormais Guillaume de Roquebrune, tout en continuant à demeurer dans les « quatre coins de la juive-

de trois autres notables juifs de Provence (deux de Pertuis, et un de Manosque).

<sup>23</sup> *L'expulsion des Juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (fin XVe-début XVIe s.). Exils et conversions, En mémoire de Georges Duby*, volume collectif sous la direction de Danièle Iancu-Agou, Paris-Louvain, Ed. Peeters, 2005.

<sup>24</sup> *Les Juifs en Provence, ..., op.cit.*, p. 189.

<sup>25</sup> Miguel Angel Motis Dolader, « L'expulsion des juifs de la Couronne d'Aragon : directives, causes et conséquences », in *L'expulsion des Juifs de Provence et de l'Europe ...*, *op.cit.*, 2005, p. 47-58.

<sup>26</sup> *Juifs et néophytes...*, *op.cit.*, p. 130, note 59 ; p. 182 et p. 190-192. On pourra consulter le Tableau 35 donnant « Les noms des néophytes aixois (1501-1525) réunis par famille et par ordre alphabétique », p. 211-218 (pour Guillaume et les siens, p. 218).

rie » : en 1509, il est toujours propriétaire de deux maisons dans la juiverie, que ses fils feront réparer en 1520, et 1523<sup>27</sup>.

En 1503, il s'occupe aussi de trafic lainier et prend à rente une année plus tard « la bastide du roi » : ce sont les chanoines de Saint-Sauveur, acquéreurs récents de cette *bastida del rey* située dans le territoire d'Aix au lieu dit *a Perinnhana* (Pérignane), qui la lui donnent avec ses *affars*<sup>28</sup>, ses terres, prés, vignes et jardins, ses droits et ses limites, pour cinq ans pleins à partir de la Saint-Michel, à raison de 80 florins annuels. Guillaume est tenu de ne point abattre les arbres fruitiers et autres, hormis les saules qu'il pourra collecter afin d'en faire des perches ; prés et *affars* devront être entretenus de même que les vignes qui seront, « en temps et saison voulus, bêchées, déchaussées et rehaussées ». Le Chapitre devra réparer la bastide à ses frais. Une clause envisage l'éventualité d'une peste (la peste sévit à Aix en 1500, 1502, comme le signale le notaire Reynaud Michel en préambule de ses protocoles) survenant dans ledit temps, auquel cas les chanoines pourraient venir se réfugier dans la bastide. Guillaume s'engage enfin à restituer les lieux en l'état où il les a trouvés, tels qu'un inventaire joint au contrat doit les décrire.

Toute la fraîcheur du vécu se perçoit dans cette transaction d'il y a six siècles !

Guillaume semble s'être éteint dans l'année 1515 en laissant des biens à ses trois fils Michaël, Amédée et Guillaume<sup>29</sup>, et à sa fille Sanche bien dotée selon le vœu testamentaire de son père (décédé à la date du mariage de Sanche du 5 octobre 1515, il avait prévu pour

elle la jolie somme ronde de 1 000 euros !). Sanche sera unie au néophyte Charles de Saint-Bauzille, dit « le grand Charles » appelé autrefois Vidal Aurelhuti (première mention de conversion, le 4 avril 1503 ; dernière mention le concernant : 1525). Il avait déjà marié en 1509 son autre fille, Madeleine, qui entrait dans une famille puissante de juifs de Pertuis ayant embrassé elle aussi le christianisme : les Arnaud, issus du lignage lettré des Nathan d'Arles. Comme dans le passé juif, on cultivait les alliances matrimoniales de préférence entre néophytes de même rang social !

L'impôt de 1512 ayant été levé sur les néophytes est connu<sup>30</sup>. Dans une récente analyse d'une copie achetée par les Archives départementales de Marseille, je me suis étendue sur le comportement de notre néophyte Guillaume voulant se soustraire à toute taille dès lors qu'il aurait appartenu « à la lignée de Lévi et de Juda » ! A terme, il paiera 300 euros, la plus élevée pour Aix.<sup>31</sup> !

On connaît moins la levée de 1503, où les néophytes tout frais, aux identités mal connues et recensées par le pouvoir, sont imposés, sur le modèle de la levée de la *tallia judeorum* d'autrefois<sup>32</sup>.

**Danièle IANCU-AGOU**

Directeur de recherche émérite au CNRS  
Directrice de la *Nouvelle Gallia Judaica*

<sup>27</sup> Ibid., p. 256, et Tableau-Annexe n°74 intitulé « Les biens immobiliers des néophytes dans la Juiverie d'Aix », p. 415.

<sup>28</sup> Terme « affaires » dont se servent les notaires dans les contrats de vente d'une terre pour désigner toutes les appartenances du bien vendu.

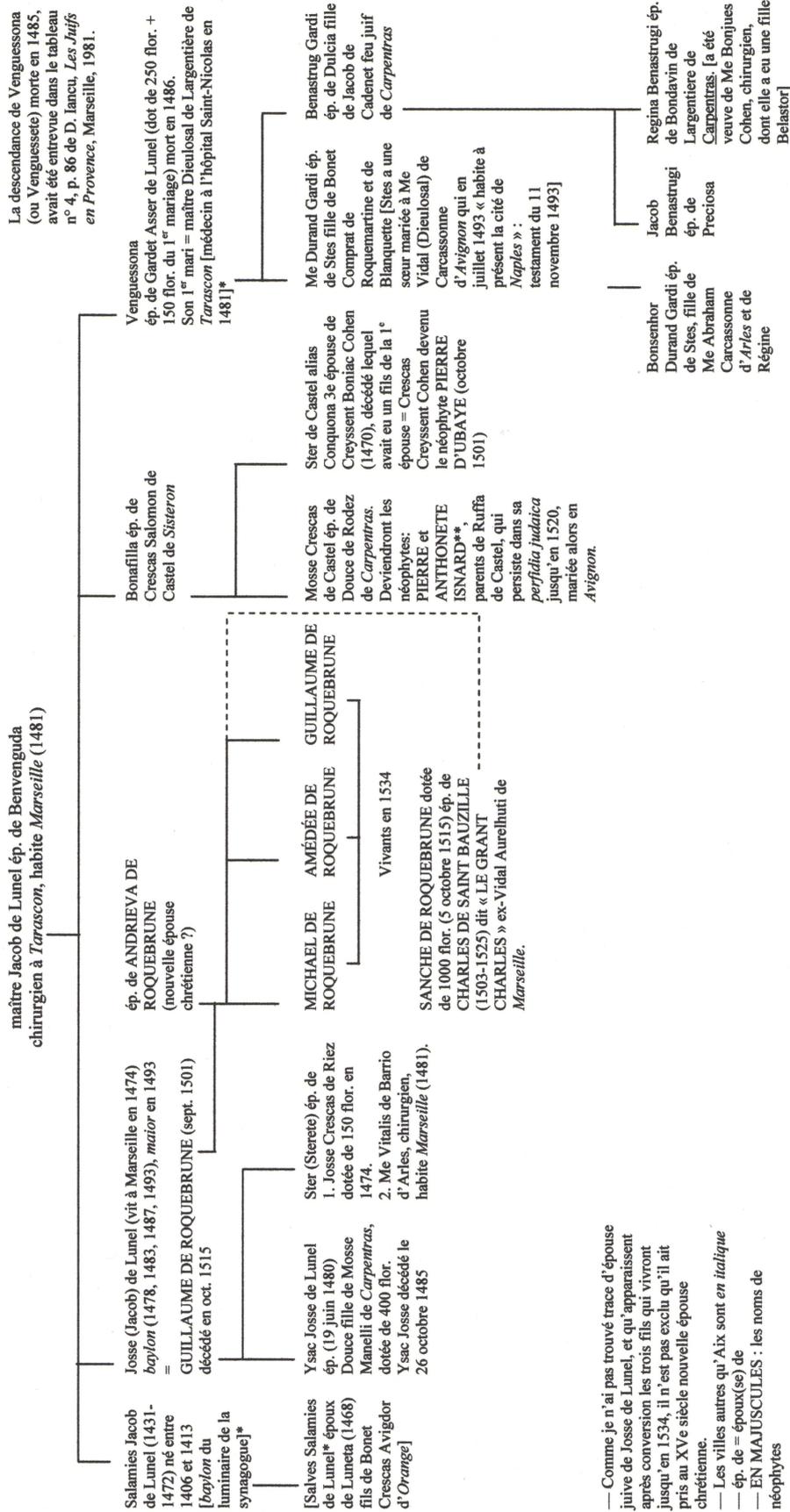
<sup>29</sup> Michaël et Amédée sont repérés en 1534, sous le qualificatif courant de *mercatores*. Cf. *Les Juifs en Provence ...*, op.cit., p. 180 et 183.

<sup>30</sup> *Les Juifs en Provence*, op.cit., p. 184. Cf. mon analyse du document aixois dans *Juifs et néophytes...*, op.cit. p. 226 (paragraphe a. « La copie conservée aux Archives départementales d'Aix »), et mon analyse comparée dans « Les 'Nouveaux Chrétiens' de Provence : la nouvelle liste de 1512 des Archives départementales de Marseille », in *L'écriture de l'Histoire juive. Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*, sous la direction de Danièle Iancu-Agou et Carol Iancu, Paris-Louvain, Peeters, 2012, p. 181-202.

<sup>31</sup> « Les 'Nouveaux Chrétiens' de Provence... », op.cit., p. 182-183 et p. 187.

<sup>32</sup> Danièle Iancu-Agou, « Une Provence remplie d'*olim judei* : l'impôt qui les singularise dès 1503 », in *L'expulsion des Juifs de Provence et de l'Europe ...*, op.cit., 2005, p. 251-276.

**Josse de Lunel, notable juif aixois (1474-1501) devenu le néophyte  
Guillaume DE ROQUEBRUNE (1501-1515), et les siens**



[\*] Cl. ROUX, « Les Juifs de Tarascon au XV<sup>e</sup> siècle. Parentés et lignages », *Les Juifs méditerranéens au Moyen Âge. Culture et Prosopographie*, Collection de la NGJ, Éd. du Cerf, à paraître.

\*\* Le couple ISNARD a une autre fille MADELEINE, épouse de Bonjuès Vidass devenu AMEEDÉ BAPTISTE (décédé dès novembre 1502). Cf. *Juifs et néophytes...*, op.cit., p. 198 et 199, tableau n°30



Photo Jacqueline Lunel-Astruc

## ROMANS, NOUVELLES, THÉÂTRE

*L'Imagerie du Cordier*, roman, Gallimard, 1924, Paris.

*Occasions*, nouvelles, Gallimard, 1926, Paris.

*Esther de Carpentras*, théâtre, Gallimard, 1926, Paris

*Nicolo-Peccavi ou l'Affaire Dreyfus à Carpentras*, roman,  
Gallimard, 1926, Paris, Prix Théophraste Renaudot.

*Noire et Grise*, roman, Gallimard, 1930, Paris.

*Le Balai de Sorcière*, roman, Gallimard, 1935, Paris, Prix Heineman, Londres, 1936 (Prix Femina anglais).

*Jérusalem à Carpentras*, nouvelle, Gallimard, 1938, Paris.

*La Maison de la femme peinte*, nouvelles. Lithographies d'André Marchand, Monaco, A la voile latine, 1946.

*Les Amandes d'Aix*, roman, Gallimard, 1949, Paris.

*La Belle à la Fontaine*, roman, Arthème Fayard, 1959, Paris, Prix Carlos de Lazerne, 1961.

*Jérusalem à Carpentras*, réédition avec une préface inédite, Carpentras, Le Nombre d'Or, 1967.

*Nicolo-Peccavi ou l'Affaire Dreyfus à Carpentras*, réédition, Gallimard, Folio, 1976, Paris.

D'autres nouvelles ont paru dans différentes revues et périodiques.

## LIVRETS D'OPERA

Pour le compositeur Darius Milhaud :

*Les Malheurs d'Orphée*, opéra en trois actes, Heugel, 1924.

*Esther de Carpentras*, opéra bouffe en deux actes, Heugel, 1928.

*Maximilien*, opéra en trois actes (Werfel-Hoffman-Lunel), Universal, 1930.

*David*, opéra en cinq actes, I.M.P., 1952.

Pour le compositeur Henri Sauguet :

*La Chartreuse de Parme*, 1926-1936.

*La Fille de Nostradamus* comédie en quatre actes et cinq tableaux.

Fonds Armand Lunel, Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence.

## ESSAIS

*Par d'étranges chemins, Souvenirs de mai-juin 1940*, Monaco, L. Jaspard.

*J'ai vu vivre la Provence*, Arthème Fayard, 1962, Grand Prix littéraire de Provence, 1963, Paris.

*Sénégal, atlas de voyage*, Lausanne, Editions Rencontre, 1966.

*Juifs du Languedoc, de la Provence et des Etats français du Pape*, Albin Michel, 1975, Paris. Prix Gobert d'histoire de l'Académie Française, 1976.

*L'Hommage du pays d'Aix à Jules Isaac*, co-auteur avec Henry Mauret, Imprimerie Roubaud, Aix, 1965.

De nombreux articles ont paru principalement dans les revues suivantes : Revue juive de Genève, La revue juive, Evidences, Europe, Les Nouvelles littéraires, Stendhal Club, Les Cahiers du sud, Les Œuvres libres, Paquet-Sélection, N.R.F., Les Nouveaux cahiers, La Revue des deux mondes, L'Arc.

**Brigitte QUILHOT-GESSEAUME**

## Armand Lunel, écrivain oublié ?

Peut-être... un peu.

Armand Lunel, écrivain reconnu ? Assurément !  
Trois clichés en témoignent.



Reconnu à Carpentras, la ville de ses grands-parents maternels, associée à ses souvenirs d'heureuses vacances. C'est Carpentras qu'il choisit pour servir de cadre à *L'Imagerie du Cordier*, à son recueil de nouvelles *Jérusalem à Carpentras* et *Nicolo Pecavi*. C'est son grand-père, Albert Lunel, qui le nourrit tout jeune de son érudition sur les communautés judéo-comtadines et de son amour pour la Provence

Reconnu à Montpellier où, à l'initiative de nos amis Carol et Danièle Iancu, en 1982, fut organisé, en son honneur, un grand colloque universitaire. C'est à cette occasion que la ville donna son nom à l'une de ses rues.

Reconnu enfin à Aix-en-Provence, sa ville natale. Son nom y est associé à une salle, dans les murs de la Bibliothèque Méjanès, qui est devenu au fil des ans un élément essentiel de la vie culturelle de la ville. C'est à Aix enfin que par le hasard de l'affectation d'un nom aux rues de la ville, dans ce qui est aujourd'hui le *forum culturel*, Mozart et Armand Lunel se croisent

Inauguration de la rue  
Armand Lunel  
Montpellier 1982



Aix-en-Provence



d'une façon tout à fait inattendue.

L'avenue Mozart conduit au Conservatoire de musique, l'avenue Lunel conduit à la bibliothèque Méjanès. Quel bonheur n'en eût-il pas retiré s'il avait pu prévoir cette rencontre !

Un projet est en cours pour l'organisation à Aix par notre association, en 2014, d'un colloque consacré à Armand Lunel. Il s'inscrit dans la logique de maintenir vivant dans la ville la mémoire d'un écrivain qui, à beaucoup d'égards, reste très actuel.

**Claude ASTRUC**

### ACJP • ASSOCIATION CULTURELLE DES JUIFS DU PAPE •

Directrice de la publication : Roselyne ANZIANI

Membres du comité de lecture :

Michel ALESSIO • Gilberte LÉVY  
Robert MILHAUD



Mise en page : Roselyne ANZIANI

Impression ROUGE PAPIER  
[rouge.papier@gmail.com](mailto:rouge.papier@gmail.com)

**L'ÉCHO DES CARRIÈRES ISSN 1246 2772**

Association créée en 1992 • Fondateur Robert Milhaud

**Objet social :**

Faire rayonner, sous tous ses aspects, la culture des Juifs du Comtat Venaissin et d'Avignon et plus généralement du Midi de la France.

Site internet [www.acjp.fr](http://www.acjp.fr)

Courriel [contact@acjp.fr](mailto:contact@acjp.fr)

Musée Juif Comtadin • rue Hébraïque  
84300 CAVAILLON • tel 04 90 72 26 86

Adhésion annuelle incluant l'abonnement à la revue  
l'Écho des Carrières

Individuel : 40 € - Couple : 46 €

Abonnement seul (réservé aux collectivités et aux associations) : participation aux frais – France 20 € -  
Étranger 23 €

Achat possible au numéro